

SANTÉ ■ En 2013, la subvention annuelle de l'Agence régionale de santé s'élève à 750.000 € ; elle est en hausse

L'État conforte son aide à la maternité

Chaque année, ce service de l'hôpital reçoit une subvention d'équilibre. En 2013, celle-ci a été longue à venir. Finalement, elle est en augmentation.

Anne-Laure Le Jan

annelaurelejan.larep@gmail.com

Une nouvelle est officielle depuis la semaine dernière. L'Agence régionale de santé (ARS) a alloué, le 24 décembre dernier, la somme de 750.000 € à la maternité du centre hospitalier de Pithiviers. Marisol Touraine, ministre de la Santé, l'a indiqué dans un courrier destiné au sénateur du Loiret Jean-Pierre Sueur (Parti socialiste).

Cette subvention n'est pas exceptionnelle. « J'entends dire depuis plusieurs jours que la maternité était en danger et qu'il fallait la sauver. C'est faux, affirme Marie-Thérèse Bonneau, maire de Pithiviers et également présidente du conseil de surveillance de l'hôpital. La maternité reçoit une aide tous les ans. »

« La subvention n'est jamais vraiment acquise »

Cette subvention d'équilibre remonte à la fin des années 1990. En 1997, suite à une erreur médicale, le bloc opératoire de l'hôpital - ainsi que la mater-



HÔPITAL. En moyenne, la maternité de Pithiviers accueille 600 naissances par année. PHOTO D'ARCHIVES

nit - ferment. Les élus, autour d'Henry Berthier, maire, se mobilisent. Les habitants manifestent. Bernard Kouchner, secrétaire d'État chargé de la Santé à ce moment-là se rend deux fois à Pithiviers. Finalement, le service rouvre. « Mais qui dit maternité, dit plateau technique, de manière à pouvoir procéder à des césariennes ou des anesthésies, explique Marie-Thérèse Bonneau. Cela a un coût important. » Dès lors, le service bénéficie d'une subvention

d'équilibre annuelle, afin d'assurer son bon fonctionnement.

En 2005, cette aide s'élevait à 1.270.000 €. Elle n'a cessé de diminuer depuis (810.000 € en 2006, 2007 et 2008 ; 750.000 € en 2009, 2010 et 2011 avant de descendre à 620.000 € en 2012). C'est donc la première fois, depuis 2005, qu'elle est revue à la hausse.

Pourtant, cela n'était pas gagné d'avance. « Cette subvention n'est jamais vraiment acquise. Et, d'habitude, elle

n'arrive pas si tard dans l'année, précise Marie-Joseph Miret, secrétaire de l'association À Pithiviers, l'hôpital, c'est vital. Nous avons eu peur de ne pas en bénéficier. »

Un service hospitalier indispensable

En novembre, alerté par Marie-Thérèse Bonneau, Jean-Pierre Sueur a donc contacté la ministre de la Santé après être venu à la rencontre de la direction et du personnel de la struc-

ture. « Je suis très attaché à cette maternité, souligne-t-il. Indispensable, elle est appréciée par les habitants de Pithiviers mais aussi de tout le bassin de vie, Sermaises, Malessherbes, Puiseaux, Beaune-la-Rolande, Outarville... » Sans cette aide, Marie-Thérèse Bonneau l'avoue, il aurait fallu « amputer sur le budget d'un autre service de l'hôpital. Ce n'était pas envisageable. »

Dans sa lettre, Marisol Touraine indique également que « la maternité est bien inscrite au Schéma régional d'organisation des soins et son maintien, dans le respect des conditions techniques requises, n'est pas remis en cause ». Les élus locaux s'accordent à trouver cela « réconfortant ». « Cela signifie que le service est pérennisé à long terme », affirme Jean-Pierre Sueur.

Le point noir reste l'absence de médecins volontaires pour s'installer à Pithiviers - comme dans de nombreuses autres zones rurales -, de l'aveu même de Marie-Thérèse Bonneau : « Nous manquons de pédiatres, c'est problématique. » ■

EN CHIFFRE

555

Bébés sont nés à la maternité de Pithiviers en 2013. « Un chiffre moindre que ceux des années précédentes, selon Marie-Thérèse Bonneau, maire et présidente du conseil de surveillance de l'hôpital. Il y a eu une baisse de 7 % environ partout en France. »